



Gérant majoritaire & location

Par **pignouf**, le **27/09/2012** à **12:56**

Bonjour,

Je souhaite quitter le logement que j'occupe actuellement, mal isolé et qui devient un réel handicap pour ma compagne.

Je suis gérant majoritaire d'une SARL fondée en début d'année, et donc le premier exercice s'achèvera le **31/12/2013**

En tant que TNS je n'ai pas de fiches de paies, mais mes revenus sont réguliers et très corrects.

Qui plus est la société affiche à ce jour un très bon résultat.

Je réside sur Paris, et je sais qu'il est très très difficile de trouver un logement. D'autant plus que ma compagne est intermittente du spectacle avec de faibles revenus.

Bref, pour résumer :

- je n'ai pas de fiches de paies mais un revenu régulier
- d'une société florissante mais sans bilan

Comment puis-je rassurer les propriétaires / agences afin de pouvoir louer un bien ?

merci d'avance pour votre aide,

Par **cocotte1003**, le **27/09/2012 à 19:31**

Bonjour, proposez des garants, proposez un virement bancaire pour le loyer... mais il est vrai que c'est difficile, cordialement

Par **alterego**, le **27/09/2012 à 20:01**

Bonjour,

Vu la situation, c'est en effet la seule solution. Garant particulier, garantie bancaire*, assurance...

Cordialement

* Vous avez des revenus que la banque est en mesure d'apprécier.

Par **trichat**, le **27/09/2012 à 20:27**

Bonjour,

Vous recourrez certainement aux services d'un expert-comptable pour la tenue et/ou la surveillance de votre comptabilité.

Vous devez lui demander d'établir une situation comptable intermédiaire qui fera ressortir le résultat comptable dégagé depuis votre début d'activité.

Cela vous en coûtera quelques centaines d'euros, car il s'agit d'une mission qui n'est certainement pas prévue dans la lettre de mission que vous avez dû signer. L'EC pourra attester qu'elle reflète votre situation financière actuelle. Et ça devrait permettre de débloquer votre situation vis-à-vis des agences immobilières.

Cordialement.